

Ref. S1043

Le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) : une posture nouvelle pour les accompagnements complexes

OBJECTIFS

- ▶ Développer une approche éducative alternative à l'accompagnement vers l'autonomie dans les situations complexes (échecs répétés, issues peu favorables...), sources de sentiment d'impuissance pour les professionnels...
- ▶ Mettre en œuvre un processus DPA auprès des usagers, favorisant l'engagement de toutes leurs capacités dans un cercle vertueux d'actions.

PROGRAMME

- ▶ L'approche DPA (Développement du Pouvoir d'Agir)
 - origine, fondamentaux, intérêt, limites
 - une approche spécifique pour les situations les plus complexes rencontrées sur le terrain
- ▶ Les expérimentations en secteurs sanitaire, social et médicosocial :
 - enfance inadaptée, publics en situation de handicap, publics du soin psychiatrique...
- ▶ DPA et participation des usagers : passer du « dire » à « l'agir »
 - modes d'action pour transformer expressions, souhaits, plaintes... en actions bénéfiques pour les usagers
- ▶ DPA et autonomie : de la notion d'aide au concept DPA
 - impact de ce changement de perception sur la posture et les pratiques professionnelles
 - ré-interrogation des motivations profondes de l'aidant
 - sortie de la position dominante de l'accompagnant
- ▶ DPA et co-aidance :
 - le pouvoir des usagers comme experts de leur situation
 - réajustement de son accompagnement : sortir de la position du « sachant »
- ▶ Méthodologie du DPA : les étapes du processus
 - redéfinir l'expertise et l'expert
 - repenser ce qui fait prévention : la notion de risque à prendre
 - transformer responsabilisation en responsabilité : passer du sentiment de responsabilité (potentiellement culpabilisant) à l'acte responsable
 - assumer l'altérité du rôle professionnel : les aidants ne sont pas les aidés
 - développer la participation du faire (faire avec)



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, méthodologiques, vidéos

Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel intervenant auprès d'usagers en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Formateur en relations humaines et communication, praticien PNL

Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 20/06/2022 au 22/06/2022	1035 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



